

La machine à remonter le temps démarre. En un instant, elle nous propulse deux et peut-être même trois cents ans en arrière. La Plaine orientale n'a pas la physionomie qu'on lui connaît. Des champs à perte de vue, souvent baignés dans des marécages. Au milieu de l'un d'eux trône un jeune et vigoureux chêne-liège.

D'un coup, le ciel s'assombrit et un orage violent s'abat sur la région. Un éclair surgit et frappe l'arbre avec force, lui laissant une traînée noirâtre sur tout le long de son tronc. Le destin des arbres touché par la foudre est souvent noir. En quelques semaines, ils se dessèchent et ne sont même plus bons à être utilisés comme bois de chauffage. Mais ce chêne-liège de Ghisonaccia n'a pas dit son dernier mot.

Voici l'histoire, que l'on pourrait raconter pour expliquer les protubérances lié-

geuses de l'Arburacellu qui lui donne la forme inattendue d'un rapace. Et si dans la nature il faut parfois faire preuve d'imagination, ici, il n'en est rien. Au premier coup d'œil, aucun doute ne subsiste.

L'arbre a remporté, mercredi dernier, le prix du public lors du concours du plus bel arbre de l'année 2018, organisé par le magazine *Terre Sauvage*. Le concours avait débuté au mois de septembre et ce sont les internautes qui étaient invités à voter directement sur le site mis en place par les organisateurs.

Ce chêne-liège qui représentait la Corse a atteint plus de 3 300 voix grâce à la volonté de tous et, aussi, celle de la municipalité de Ghisonaccia, fière de pouvoir s'enorgueillir d'un deuxième arbre remarquable sur sa commune.

"Le premier, c'était un pistachier lentisque âgée de plus de 800 ans, qui ne se situe

Le lauréat en quelques chiffres

200 à 230 ans : ce serait l'âge de l'Arburacellu selon les estimations officielles de l'Office national des forêts.

20 à 25 m : c'est sa hauteur.

5 m : c'est sa circonférence.

Ces protubérances liégeuses qui lui offrent sa particularité ont pu être causées par un orage, qui serait la cause la plus plausible d'après les spécialistes.

P.-M.S

qu'à quelques centaines de mètres de celui-ci, élu en 2011, rappelle Francis Giudici. C'est une fierté car nous sommes très attachés à la préservation de notre patrimoine végétal. Un patrimoine naturel que nous devons chouchouter, c'est un devoir pour les générations futures." Mais tout cela n'aurait pas eu lieu si Yves Goletto n'avait pas fait sa découverte. Cet habitant de Ghisonaccia cherchait des as-

perges avec sa petite fille lorsqu'il s'est aperçu qu'une étrange forme émergeait d'un arbre au loin. Avec l'accord du propriétaire du terrain, Philippe Ferricelli, il l'a inscrit au concours de plus bel arbre de l'année 2018.

Sélectionné pour le concours européen

L'aventure pourrait s'arrêter là si le fait d'obtenir le prix du public n'ouvrait pas la possibilité de concourir à l'échelle de l'Europe avec le "Tree of the year" 2019. L'association Arbres accompagnera donc la candidature de l'Arburacellu à Bruxelles au printemps 2019.

Francis Giudici ne veut pas en rester là. *"C'est l'occasion de mettre en place quelque chose qui puisse permettre la découverte de nos deux arbres remarquables, confie-t-il. Nous avons une chance inestimable et nous comptons bien les mettre en valeur à travers, pourquoi pas, un parcours découverte."* Invité à Paris mercredi dernier pour récupérer le prix, le maire a pris la décision d'organiser une réception au printemps 2019 avec les magazines *Terre Sauvage* et *Ushuaia*.

En attendant, l'Arburacellu continue d'abriter serpents, oiseaux et autres petites espèces qui trouvent en lui la force de résister aux caprices de la nature.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI



Francis Giudici, le maire de Ghisonaccia, était à Paris mercredi dernier pour recevoir le prix.

DOCUMENT CORSE-MATIN